

VENERIE

la chasse aux chiens courants



Équipage d'Andaines, Vautrait d'Houville et Équipage d'Houville

Années 1890 - 1906



Nous devons au Comte Bertrand de Tarragon, son petit-neveu, ces souvenirs de chasse du marquis de Maleissye qui méritaient d'être sauvés de l'oubli car ils sont bien représentatifs de ce que fut la vénerie à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Ils contiennent, à côté d'anecdotes pittoresques, d'intéressantes observations sur la chasse et le chien.

Ce récit retiendra notamment l'attention des veneurs normands puisqu'il y est fait de nombreuses références au célèbre équipage du Petit Jard, à ses chiens Normand-Poitevins (voir *Vénerie* n° 53 du premier trimestre 1979), et au veneur et éleveur prestigieux que fut M. du Rozier, dont M. de Maleissye a été l'associé.

Charles Gillot

Étienne Tardieu, comte puis marquis de Maleissye, après avoir donné en 1890, sa démission de capitaine de cavalerie, monta en association avec son ami, M. du Rozier, l'équipage d'Andaines¹. Cet équipage provenait des chiens « normands » de M. de la Broise, dont j'achetai la moitié à M. du Rozier, neveu de M. de la Broise.

L'équipage chassait en forêts d'Andaines, la Ferté-Marcé (Orne), Pré-en-Pail (Mayenne). Il se composait de quarante chiens, avait comme piqueux Fourier, et comme valet de limier un ancien piqueux : La Verdure, dit le « Buveur d'eau ».

L'équipage chassait indifféremment, chevreuil, cerf et biche, que l'on prenait à courre pour éviter les destructions au fusil, ordonnées par l'administration forestière.

L'équipage prit de 1890 à 1894, 97 cerfs, 24 chevreuils et 18 biches, soit un total de 139 animaux.

En 1894, le comte de Maleissye quitta la forêt d'Andaines et monta le vautrait d'Houville, dans l'Eure-et-Loir.

Il prit la moitié de l'équipage d'Andaines et acheta des chiens anglais du vautrait Servant qui, alors, mettait bas.

Il loua aux Princes d'Orléans la chasse à courre du sanglier en forêt de Dreux, puis fut invité par le marquis de Chambray à découpler sur le sanglier en forêts de Louviers et d'Évreux ainsi que dans les bois de Canappeville et Normouville, dans l'Eure.

L'année suivante, le duc Decazes, qui démontait son équipage, lui céda la sous-location des sangliers en forêt d'Orléans (lotissement des Aubrais). Cette entente devint définitive lors de l'adjudication suivante quand M. Jean Stern devint adjudicataire de la chasse en forêt d'Orléans. Le vautrait chassa alors en forêts de Dreux et

Orléans. Mais les sangliers vidant les forêts dans lesquelles on chassait souvent, le comte de Maleissye loua la chasse à courre de la forêt de Marchenoir qui appartenait au duc de Luynes, dans le Loir-et-Cher. Puis, il fut invité par le marquis de Vibraye et le marquis de Monteynard à prendre des sangliers en forêt de Vibraye, par le marquis du Luart en forêt de Bercé, par le marquis de Chambray en forêt d'Écouves, par M. du Rozier en forêt d'Andaines, par la duchesse d'Uzès en forêt de Rambouillet, par

1. L'auteur veut dire que l'équipage chassait en forêt d'Andaines, mais il s'agit évidemment de l'équipage du Petit Jard. La dénomination d'équipage d'Andaines n'est apparue que bien des années plus tard. Cédé par M. du Rozier, l'équipage du Petit Jard devint successivement équipage Dumont-Pardieu (1925), équipage Pardieu (1930) et enfin équipage d'Andaines (1933-1939). (NDLR)

le marquis de l'Estrade en forêt d'Orléans (lotissement des Bordes). Après le décès de M. Jean Stern, son équipage de cerf ayant été vendu, ses héritiers lui proposèrent de prendre en son nom le restant du bail de la forêt d'Orléans (lotissement des Aubrais). Il accepta et pendant deux ans, chassa le cerf en Orléans. Il abandonna alors la forêt de Dreux, pour rester en Orléans, au chenil des Quatre Clefs, dans la commune des Aydes, où il avait comme rendez-vous de chasse, le petit manoir de L'hôpiteau, proche de son chenil. En 1904, la maladie de sa femme l'obligea à accompagner celle-ci en

M. de la Broise, dont le fameux chien Darius, qui à cette époque, avait été payé 1 000 F. Ces chiens normands provenaient de la vieille race normande qui existait bien avant la Révolution. Les derniers vestiges de cette race avaient été conservés pendant la tourmente révolutionnaire par le comte de Bonvouloir, dans son château du Calvados, près de Caen. À la mort du comte de Bonvouloir, ils avaient été légués à son cousin, M. de la Broise, dont la famille devait ensuite se trouver alliée à celle de M. du Rozier, qui avait cédé la moitié de la meute au comte de Maleissye, en 1890.



Le château du Grais.

Suisse. Il mit alors bas et vendit ses cent chiens de vautrait à MM. Barton et Duval. Le vautrait étant connu, la vente eut lieu par télégramme. Il ne conserva que vingt-cinq bâtards pour chasser le cerf en forêt d'Orléans jusqu'à la fin de son bail. La résidence du vautrait après la fermeture de la chasse était au château d'Houville. Il ne conserva pour l'équipage de cerf que La Retraite comme piqueux et l'Empaume comme valet de chiens. Les chevaux du vautrait furent vendus à MM. Barton et Duval, et le premier piqueux partit avec les chiens.

Le vautrait se composait de bâtards normands et de Fox-Hounds. La sélection d'élevage des bâtards normands se faisait entre eux, ainsi que par des saillies d'étalons du chenil du vicomte de Montsaulmin qui avait acheté à M. du Rozier, en 1885-86 et les années suivantes, des étalons normands provenant du chenil de

Les caractéristiques de cette race qui n'existe plus, étaient les suivantes : chiens tricolores, grands, chargés en fanon, grandes oreilles, très fortement charpentés, pas très vites, ayant des gorges superbes, bien faits dans leurs reins et dans leurs membres, parfois sujets aux allonges, très rustiques. D'une finesse de nez remarquable, c'étaient des rapprocheurs incomparables et, des chiens de change convaincus.

Avec ces chiens là, il était facile de prendre, soit un chevreuil qu'on leur donnait à rapprocher, soit un cerf la chasse suivante, soit une biche, sans craindre le change. Ils étaient bons aussi sur le sanglier : craintifs aux abois, hurlant à faire tomber les grands arbres, mais ne coiffant pas l'animal. Une vingtaine de ces chiens-là faisait plus de bruit que cent anglais ou soixante bâtards ordinaires.

Le comte de Maleissye, pour avoir du mordant aux abois, recrutait la moitié de son vautrait en Fox-Hounds qu'il achetait dans le Staffordshire, chez son ami Lord Forster. Il allait au moment de la remonte en Angleterre et ramenait les plus grands chiens. De Londres, on lui envoyait des lots de chiens au fur et à mesure de ses besoins.

Dans l'un de ces lots de chiens, il lui avait été envoyé un bâtard Saint-Hubert, anglaisé, très grand, de la couleur des vieux chiens de Saint-Hubert, qui avait une gorge splendide, un nez extra-fin et était chasseur extraordinaire.

Bruno, c'était son nom, était un chien de premier ordre. Il fit quatre saisons au vautrait, et, avec le vieux normand Blanc, il a dans des compagnies de sangliers maintes fois redressé la voie ; quand ces deux chiens parlaient, on pouvait sonner de confiance. Ils étaient de change sur le sanglier — fait assez rare dans des forêts où les animaux de chasse battaient au change dans les fourrés, lesquels étaient vifs en compagnie. La meute avait bien confiance dans ces mentors et ralliait facilement à leur voix. Ce furent sur le sanglier les deux meilleurs chiens du vautrait.

Les Fox-Hounds en général sont peu chasseurs : ils ne donnent guère de voix, chassent par bonds, reviennent aux chevaux, les suivent. Les hommes sont obligés de les rameuter, et de les mettre à la voie, mais quand ils sentent l'animal près de ses fins, ce sont des chiens incomparables : ils ne le lâchent plus, n'ayant peur de rien aux abois et coiffant le sanglier. Les bâtards font la chasse, les anglais l'hallali, évitant ainsi la casse aux bâtards. J'ai eu cependant comme limier un Fox-Hound, le chien « Flyer », qui avait une grande finesse de nez, mais c'était une exception. Pendant les treize années que le vautrait a chassé, il a été pris 398 sangliers, dont 52 en une seule saison.

* * *

Le vautrait ayant été vendu, seuls vingt-cinq bâtards ont été conservés. Pendant les deux années où, après la mort de M. Jean Stern, j'ai repris l'adjudication du lot des Aubrais, le vautrait fut transformé en équipage de cerf et se trouva réduit à sa plus simple expression : vingt-cinq chiens, un piqueux monté, « La Retraite », et un valet de chiens à pied. L'équipage prit alors une moyenne de vingt-cinq cerfs par saison, dont quatre à Marchenoir.

Ceci porte à l'actif des prises de l'équipage et du vautreait le nombre de 697 animaux, soit : 139 animaux en Andaines (97 cerfs, 24 chevreuils et 18 biches, comme indiqué plus haut), 398 sangliers en Dreux, Orléans et ailleurs, 50 cerfs en Orléans et Marchenoir.

Les premiers piqueux du vautreait et hommes d'équipage étaient au début : Vol-au-Vent (médiocre, qui n'a pu être conservé) puis La Rosée (très bonne trompe mais médiocre aussi, quoique très bon valet de chiens).

Puis ce fut Pierre, bon piqueux de sangliers, jolie trompe, mais âgé et se fatiguant vite, ne suivant pas assez près.

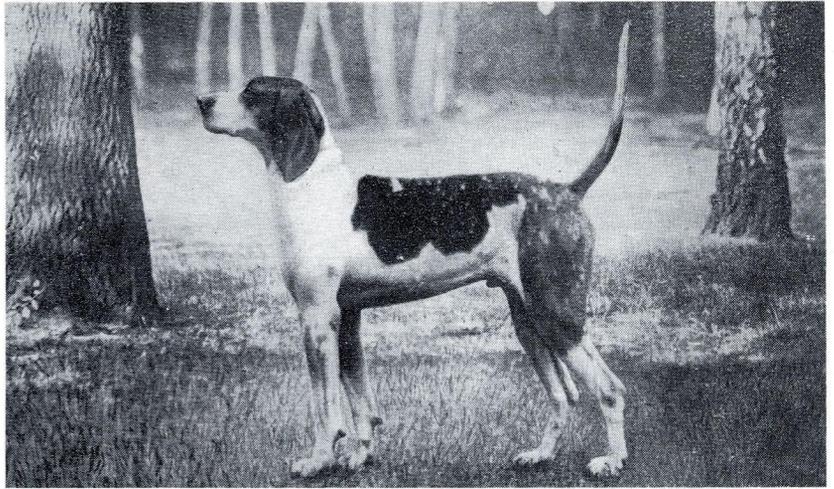
Ce fut enfin « La Retraite » qui, ayant commencé à l'âge de quatorze ans comme petit valet de chiens, est devenu premier valet de chiens à pied, valet de chiens à cheval, second piqueux, puis premier piqueux. Après la vente des chiens, La Retraite est resté comme garde-chasse à Houville et c'est la quarantième année (1934) qu'il est à mon service. Le vautreait se composait au début de chaque saison, de cent-vingt chiens, servis par un premier piqueux, un second piqueux, un valet de chiens à cheval, deux valets de chiens à pied et deux valets de limier.

Chaque homme monté avait à son rang trois chevaux.

J'avais quatre hommes d'écurie pour les soins des chevaux. J'avais pour mon propre usage quatre chevaux et deux en surplus pour les invités, soit au total quinze chevaux de chasse et un cheval de voiture pour la Darmoulin. On chassait deux fois par semaine. La tenue était verte à parements rouges avec galon de vénerie. Le bouton représentait un sanglier, passant dans une trompe, avec, comme devise « vloot ».

Les personnes qui portaient la tenue et le bouton et qui suivaient les chasses étaient : la duchesse de Noailles, le duc de Noailles, le marquis de Monteynard, le marquis de Vanssay, le comte de Fels, le marquis de Rochegude, le comte Riant, le comte de Bonchamp, le comte de La Fresnaye, MM. Descloziere, Paul Bouchard, Gentien, Buière, Brunier, Thirouin, Darblay.

Brunier², mon fidèle second, qui ne m'a jamais quitté depuis la formation du vautreait, a droit à toute ma reconnaissance. C'était un veneur accompli, une trompe modèle, ayant une connaissance absolue de la chasse, valet de limier incomparable. Avec le Fox-Hound « Flyer », je lui dois mes plus beaux rembûchés. Il n'aimait à monter que des chevaux « ro-



Normand-Poitevin du Petit-Jard.

gneux », prétendant que seuls ces chevaux pouvaient tenir sans relais une chasse vite de bout en bout. Je le servais à ses désirs ! Combien de fois seuls, lui et moi, nous sommes-nous trouvés à la queue des chiens et avons-nous eu de beaux abois, les invités à cause de la longueur de la chasse ayant été semés ! En Orléans, il fallait quatre heures au moins pour conduire au ferme un ragot, à cause des fourrés impénétrables dans lesquels se jouaient les sangliers, fourrés qui déroutaient les chiens, diminuaient leur train et les fatiguaient.

Je n'employais que peu de relais volants, découplant au contraire toujours de meute à mort. Ainsi, aux premiers récrits des rapprocheurs, les chiens ralliaient de suite en nappe.

Les valets de chiens reprenaient les rapprocheurs et les mettaient aux hardes ! Un seul relais volant ou deux au maximum, suivaient la chasse à l'écoute et sous le vent. Ces relais étaient composés de chiens fatigués, ou remis de leurs blessures, mais qui ne pouvaient fournir une chasse entière vu leur baisse de train. En général, ces relais servaient peu. J'estime maintenant que le relais, le plupart du temps, est une erreur sur le sanglier. Les valets de chiens traînent en effet leur harde en forêt inutilement car dans bien peu de cas ils peuvent découpler à bon escient, et font souvent en découplant plus de mal que de bien.

Je ne citerai entre autres qu'un cas où le relais fut vraiment utile, mais cette utilité fut due à l'énergie et à la sagacité du valet de chiens à pied, La Retraite. C'était en forêt de Dreux, en fin de saison par une journée chaude, un bon ragot, bien attaqué, après s'être fait battre en forêt prit son parti. Débûchant en direction de Saint-Cyr, le ragot avait pris de l'avance. Un petit lot de chiens sui-

vait loin derrière et essayait de rameuter, mais les hommes ne pouvaient mener qu'au pas les chiens qui souffraient de la chaleur.

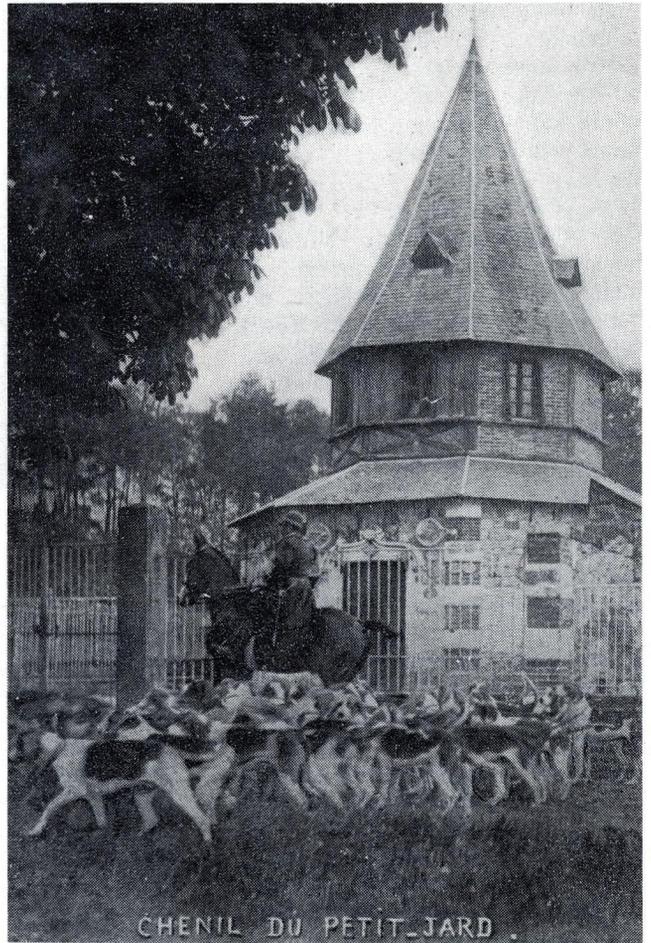
Brunier et moi suivions de près, sonnant pour indiquer la direction quand, à vingt kilomètres de la forêt de Dreux, nous voyons en plaine La Retraite avec son relais de douze chiens bien frais qu'il venait de découpler à vue sur le ragot !

Comment La Retraite avait-il suivi à pied le débûcher ? Je ne l'ai jamais su. Il était, le pauvre garçon, à bout de souffle et ruisselant de sueur. Mettant sa toque à la main, il me dit en souriant : « Mon maître, j'ai donné mon relais à la queue du

2. Dans son livre « L'Équipage du Marquis de Chambray », M. de Gasté cite lui aussi Brunier : « Une troisième tête sauta devant moi et j'entendis la musique des chiens se rapprocher rapidement. Une magnifique trompe les appuyait (...) Je vis, galopant derrière les chiens, une espèce de centaure trapu, barbu, le teint coloré, vêtu d'un costume de chasse à tir et ne cessant pas de sonner de vigoureux bien-aller. Je commençais à connaître Brunier ; j'allais le connaître bien davantage puisqu'il devait continuer à chasser avec l'équipage Chambray pendant plus de dix ans. (...) Lorsque son vautreait chassait en Saône-et-Loire, il prit à courre vivants sept sangliers de 80 à 160 livres pour les envoyer au baron de Rochetaillée qui désirait repeupler la forêt de la Madeleine, près de Saint-Étienne. Voici comment il procédait : il suivait de très près les chiens et aussitôt que le sanglier faisait tête, il sautait dessus, le saisissait par les écoutes et, aidé de son piqueur Simon et d'un valet de chiens, le baïllonnait et l'entravait en un tour de main. (...) Pendant deux mois, je l'ai vu chasser simultanément avec l'équipage Chambray en Normandie et avec le vautreait Maleissye en forêt d'Orléans. Il donnait à courre et prenait son cerf en Normandie, débarquait le lendemain matin aux Aubrais, où il trouvait un limier, remettait son cochon en forêt d'Orléans, le forçait, et dès le lendemain, il nous conduisait à ses branches en forêt d'Évreux, de Breteuil ou du Perche. »



M. Philippe du Rozier et son piqueux Fourrier.



CHENIL DU PETIT-JARD.

cochon ! ». Une demi-heure après, grâce au récri des chiens frais, pas mal de chiens avaient rallié, et dans le bois de Citeaux, le ragot faisait son ferme roulant, puis son hallali courant. Sans la vigueur de La Retraite et son énergie à faire vingt kilomètres en ralliant à la voix des chiens, sans son flair pour se rendre compte de l'endroit où l'animal de chasse devait passer et se trouver, en prenant les grands devants à son passage, nous n'aurions jamais pris ce ragot. Voici à quoi peut servir un relais, mais tout dépend de l'homme qui le conduit !

J'étais, hélas pour mes invités, un veneur nocturne, ne lâchant jamais mon animal. Il m'est ainsi arrivé plusieurs fois de prendre un sanglier à dix heures du soir et même à minuit. Un soir de novembre, en forêt d'Orléans, un sanglier mal attaqué dans l'enceinte de Cercottes s'était forlongé. Maintenant la voie avec les rapprocheurs, nous n'avons pu la réchauffer qu'à quatre heures du soir et découpler en Billebaude qu'à sept heures. Il avait suivi en bordure toute la route de Nibelle, ce qui facilitait la marche de la meute derrière les valets de chiens. Bien attaqué alors, il prit son parti, passa dans le lot de

Combreux, puis débûcha dans la direction de Pithiviers ; à neuf heures du soir, il tenait le ferme en plaine et nous voyions les lumières de Pithiviers ! C'était un animal de 150, les chiens l'ont porté bas. Mais nous avions quarante-cinq kilomètres de retraite. La Retraite et moi étions seuls à la prise. Nous avons fait curée chaude sur place, rapporté la tête de l'animal, et sommes rentrés au chenil des Quatre Clefs à sept heures du matin avec tous nos chiens. Nos chevaux nous portaient depuis dix heures la veille.

* * *

Nos années de chasse à courre furent les plus belles de ma vie. On ne naît pas veneur comme on naît rôtisseur ! La vénerie est une science d'abord, un art ensuite. Il faut apprendre le métier, et, pour l'apprendre, il est nécessaire, comme dans toutes les sciences, d'avoir un bon éducateur. Or, le hasard dans ma jeunesse, me servit à souhait. M. de la Broise, qui habitait le château du Petit Jard, et dont l'équipage chassait en Andaines, était voisin à

vingt kilomètres du château du Grais, où habitaient mes parents et où je venais passer mes vacances. M. de la Broise, pressentant mon goût pour la chasse à courre, me prit en amitié et me confia, pour mon éducation, à son piqueux « Moulin ». Or, Moulin était l'as des as. Il m'arrivait maintes fois par semaine d'aller au Petit Jard, montant la jument Australiana, pur-sang renommé de l'époque.

Australiana était née au haras de mon père, c'était une jolie jument mais cabocharde à l'excès.

Père l'avait vendue quatre fois, et quatre fois la jument lui fut ramenée par les acquéreurs qui ne pouvaient s'en servir. Elle ruait, pointait et était rétive. À bout de patience et dégoûté, mon père n'en sachant que faire, me l'avait donnée. Combien de fois m'a-t-elle fait vider la selle et prendre contact avec le sol ! Mais, bonne fille, elle ne se sauvait pas et attendait que je regrimpe sur son dos. Elle avait une endurance énorme ; j'ai fait avec elle des trottées bien longues, sans la sentir fatiguée, toujours prête au retour comme à l'aller à me faire des sottises, quoique nous fussions une paire d'amis. En liberté, elle me suivait comme un chien ; j'étais seul

à la panser, la soigner, à astiquer ma selle, bride, etc.

Je faisais donc bien souvent par semaine les vingt kilomètres qui séparaient Le Grais du Petit Jard pour trouver mon ami Moulin. Nous partions ensemble avec son limier, car le Petit Jard était en pleine forêt. Chemin faisant, il m'apprenait à reconnaître les pieds des animaux : la différence entre le pied de cerf et le pied de biche, la différence entre les pieds du daguet, deuxième tête, troisième tête, quatrième tête, dix-cors jeunement et grand dix-cors, puis la différence entre la trace du sanglier et celle de la laie. Il m'expliquait comment en cours de chasse on devait toujours vérifier le pied de l'animal afin d'éviter les changes et se rendre compte du degré de fatigue de l'animal de chasse suivant l'écartement de son pied. Enfin, il m'apprenait à me servir d'un limier, à suivre la voie d'un animal, à briser, à faire les grands devants pour vérifier si l'animal était sur pieds, à le raccourcir ensuite pour arriver à le rembûcher.

Durant quatre années, de quatorze à dix-huit ans, Moulin m'a instruit.

* * *

À cinq heures et demie, j'étais à l'Étoile. Moulin m'attendait pour partir au bois, rembûcher un animal. La veille, nous avions eu connaissance d'un grand dix-cors qui donnait dans les « Monts en Gérôme ».

Après avoir défait mon paquetage, mis mon frugal déjeuner sur la table du garde forestier, et donné à manger à ma jument, Moulin et moi sommes partis au jour naissant. Que la forêt était belle en cette jolie matinée d'octobre ! Après une longue marche, nous arrivons à trouver la rentrée du dix-cors, nous brisons, faisons les devants, le trouvons ; sorti, il traverse ainsi trois enceintes et les enceintes d'Andaines sont grandes ! Enfin en coupant les layons, nous le remettons dans environ cinquante hectares. Nous brisons. Moulin me dit : « Il est assez raccourci, car il pourrait avoir connaissance de nous, et détalier. Les rapprocheurs le mettront bien debout ». Nous rentrons à l'Étoile à neuf heures et demie, l'heure pressait car le rendez-vous était à dix heures et demie, le temps de nous changer, de manger un morceau, de seller nos chevaux, et que Moulin fasse son rapport.

Tout le monde monte à cheval et en route, précédé de la meute pour la brisée. Les chiens sont bien sous le



Le marquis de Maleyssie.

fouet. Moulin découple six rapprocheurs, saute aux bois, je le suis, les rapprocheurs empaument bien la voie. Au bout de cinq minutes, le dix-cors bondit devant nous, Moulin sonne le bien-aller, et le valet de chiens découple à la voix des rapprocheurs. Nous voici partis grand train. Le cerf ne devait pas être un animal d'Andaines, mais venu de la forêt d'Écouves, car il file droit en direction d'Écouves, semant tous les invités habitués à chasser aux carrefours. Il fait une chasse longue et dure. Enfin, nous le voyons passer sur ses fins, portant la hotte. Puis,

hallali courant, quelle musique ! Pour laisser au maître d'équipage et à ses invités le temps d'arriver, Moulin prolonge l'hallali courant, sonnait à perdre haleine, mais ne voyant rien venir, il s'approche de moi, toque à la main, me passe son couteau en me disant : « À vous l'honneur ! ». Je le regarde un peu stupéfait. Alors il me répète : « À vous l'honneur, Monsieur, servez l'animal, servez-le bien au défaut de l'épaule ! ».

C'était la première fois que pareil honneur m'arrivait, mon cœur battait ferme !

Je me suis approché avec précaution mais les chiens, un instant séparés, avaient laissé un vide, et le cerf est arrivé sur moi, tête basse. J'ai pu bondir en tenant un baliveau et il est tombé quelques mètres après...

Quelques instants Moulin sonnait l'hallali par terre et M. de la Broise avec sa suite était arrivé. Tous vont voir le cerf couché, mon père était avec eux. Alors Moulin, toque à la main, s'approche de mon père et lui dit avec le plus grand sérieux « Monsieur, j'ai l'honneur de vous apprendre que M. Étienne est dépuclé ! »

Éclat de rire général, personne ne comprenant, mais M. de la Broise, m'appelle, m'embrasse et me dit : « C'est bien mon petit, je te sacre bon veneur ». Puis on va féliciter mon père et Moulin me fait les honneurs du pied. Ce pied de cerf, mon premier, est resté au Grais. Je l'ai rapporté pendu à la sous-gorge de ma jument. Comme j'étais fier ! Heureux âge et doux souvenir !

Le surlendemain, je partais pour Paris et rentrais au collège. Inutile de dire que mon cahier de devoirs de vacances était vierge !



Le Vautrait d'Houville en déplacement en forêt de Brotonne (Seine-Maritime).

(Collection : Pa. Verro)

L'année suivante, je me présentai à Saint-Cyr. Admissible à l'écrit, je fus refusé à l'oral. Furieux, mon père me fit engager pour cinq ans au 2^e Dragons. Trois ans après, j'étais reçu à Saumur et j'en sortais sous-lieutenant. J'étais alors affecté au 24^e Dragons.

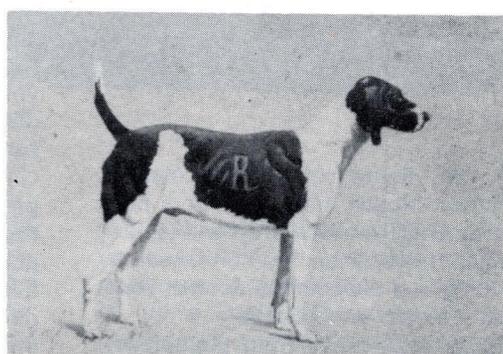
Poursuivi par la passion de la chasse à courre, j'ai eu pendant que j'étais au Régiment, de moitié avec mon cousin Élie de Pontoi-Pontcarré, un embryon d'équipage de cerf !

Vingt chiens achetés au vicomte d'Abchal, qui en plus nous avait « dédié » son piqueux. Nous avons pris deux cerfs en forêt de Bailleau, près de Chartres. Mais quand il a fallu payer la nourriture des chiens, des chevaux, les gages du piqueux, ni Élie, ni moi n'avions assez d'argent ! Nos parents ont tiqué et fermé leur bourse, ils ignoraient du reste notre entreprise. J'étais brigadier au 2^e Dragons. Le colonel et les officiers

dans des terres grasses et lourdes. Il s'est fait prendre à l'entrée de la forêt de Senonches ; mais il y eut des incidents... Le cheval du lieutenant Crespel est mort à bout de souffle, la jument du sous-lieutenant de Fitz-James est tombée fourbue, en plein débûcher ! Le colonel de Linage, commandant le 2^e Dragons, marchait comme un fou, et entraînait tous ses officiers.

Je montais un vieux cheval anglais « Doctor », que j'avais acheté 150 francs aux frères Richardson, qui étaient installés à Chartres pour le commerce de l'orge qu'ils expédiaient en Angleterre. Ces Richardson avaient amené d'Angleterre une petite meute de Harriers, et chassaient le lièvre dans les plaines de Beauce ; rentrant en Angleterre, ils m'avaient cédé un de leurs chevaux. Quel âge pouvait avoir « Doctor », je ne l'ai jamais su, mais certainement pas moins de dix-neuf ans. Il faisait

Pendant que j'étais sous-lieutenant au 2^e Dragons, j'avais fait venir une quinzaine de chiens. J'avais monté, avec l'assentiment du colonel Moreau-Revel, un petit équipage baptisé « Rallye Dinan ». Nous faisons des drags sévères à travers les landes bretonnes, drags qui étaient très suivis et qui connurent un grand succès. Le comte de Lorgeril qui habitait le château de Challonge, m'avait donné la permission de chasser le chevreuil dans ses bois. Il y en avait peu. Pendant toute une saison, sans le prendre du reste, nous avons chassé le même. Nous l'avons baptisé, je ne sais pourquoi, « Hyacinth ». Puis, je me suis procuré un petit sanglier. Il était apprivoisé et suivait le Dragon « Le Doudal » que le colonel avait détaché avec son cheval au Rallye. Le matin des Rallyes, Le Doudal emmenait le sanglier dans une caisse. L'un de nous faisait le parcours avec lui, on remet-



du Régiment sont venus à ces chasses de jeunes fous. La tête du premier cerf est au Grais. C'est un grand dix-cors. Le marquis de Chambray qui avait la chasse de Bailleau et de Châteauneuf, nous avait permis de chasser dans ces deux forêts. Mais ce beau temps n'a pas duré, par manque d'argent, nous avons été obligés de vendre pour payer la dépense et rembourser l'argent emprunté.

À la suite de fortes scènes, méritées du reste, nos parents ont fini par payer le tout. Cette histoire de chasse à fait le bonheur du colonel et des officiers du Régiment. Un brigadier chassant à courre avec ses chiens, cela ne s'était jamais vu ! Attaqué dans la petite forêt de Bailleau, le premier cerf après s'y être fait battre quelque temps, a pris très vite son débûcher sur la forêt de Senonches, dans un long débûcher

sa chasse plein train de bout en bout, et le lendemain il était frais et dispos ! Les honneurs du pied ont été faits au colonel de Linage. Le soir nous avons retraité sur Senonches. Laisant chiens et chevaux à l'auberge, nous avons joyeusement dîné au cabaret et sommes rentrés à Chartres en train. Les ordonnances sont venues le lendemain matin chercher les chevaux du Régiment et le piqueux a ramené la meute à l'auberge de Montigny, en bordure de la Forêt de Bailleau, où nous avons placé les chiens.

Le second cerf a fait une chasse banale, et après un petit débûcher, s'est fait prendre en forêt de Châteauneuf. Puis ce fut la fin de cet épisode cynégétique, dont le souvenir est resté vivant dans les annales du Régiment et aussi, dans la bourse de mon père !

tait le sanglier dans sa caisse et dans la journée nous découplions les chiens. À l'arrivée un somptueux goûter était servi. Toutes les jeunes Anglaises de Dinan étaient invitées, et on rentrait gaiement le soir. Le chenil était chez moi, au Pavillon de La Vallée. Les chiens étaient nourris avec les eaux grasses du Régiment.

* * *

Maintenant que je suis âgé, j'ai tenu à remémorer pour ma fille qui seule de mes enfants hélas disparus, me survivra, ces menus souvenirs du vieux veneur que fut son père. Quand je serai dans l'Au-delà, chassant à courre les bêtes de l'Apocalypse, aucun terrien ne se souviendra de moi. Si un de mes fils avait vécu, il aurait pu, peut-être continuer

la tradition de vénerie, car eux aussi avaient, latente, cette passion dans le sang. Ma fille l'a de même, mais une femme seule aurait grand-peine à tenir un équipage. C'est une occupation absorbante, à laquelle il faut se vouer entièrement et, de plus, « chasser noir », suivant l'expression du vieux du Fouilloux, n'est pas le fait d'une femme, car les plus beaux et pathétiques moments de la chasse du sanglier sont les abois où le maître d'équipage doit aller seul servir l'animal qui vend parfois cher sa peau. Alors on vibre, car c'est la lutte, et dans la vie, le combat est toujours beau.

La chasse du chevreuil est une chasse de science, la chasse du cerf une chasse de galerie.

À part quelques exceptions, les cerfs que j'ai pris ont toujours fait un hal-lali banal.

Tandis que le cochon est toujours imprévisible. C'est un animal courageux et brave. J'ai été plus d'une fois, en allant servir un cochon, jeté à terre et bousculé par la bête noire.

J'avais la passion de la chasse à courre dans le sang. Ce fut sans doute un rappel de race, bien éloigné du côté maternel ; car, en 1789, le vieux comte de la Fresnaye, grand-père de ma mère, âgé de quatre-vingt-trois ans, faisait encore en suivant son équipage, une refuite de grand loup attaqué dans les bois du Haras du Pin. Il brisa à Sainte-Gauburge, y coucha, repris la voie au petit jour le lendemain matin et mit bas son grand loup le soir-même dans les bois de Rémalard. Le vieux maître d'équipage et le vieux piqueux — quatre-vingt-quatre ans — étaient, bien entendu, seuls à la prise. Cet épisode de chasse est consigné dans les livres de vénerie de l'époque, vu le grand âge des deux personnages.

LA DU ROZIER

FANFARE DÉDIÉE A MONSIEUR PHILIPPE DU ROZIER
PAR UN GROUPE DE VENEURS AMIS



Le comte de la Fresnaye avait un équipage de cerf, et chassait en forêt de Cinglais dans le Calvados et les bois environnants. Il habitait le château de la Fresnaye, près de Falaise. Sa meute se composait de trente chiens normands.

Mes livres de chasse du vautrait sont à Houville, bien tenus. Malheureusement, dans les déménagements, deux volumes ont été égarés ; aussi ne m'en reste-t-il que deux. Le livre d'équipage de cerf est aussi à Houville. C'est un très beau volume que mon ami Desclosières m'a donné. Malheureusement, il n'est pas à jour : mon vieux régisseur Eugène Marin, qui le recopiait à cause de sa belle écriture, est mort sans avoir fini son travail et je n'ai pu retrouver mes

brouillons. Je m'arrête, ne voulant pas dans ce récit que je désirais court, mais, qu'à mon insu, j'ai allongé, évoquant le souvenir d'un passé qui me fut cher, rappeler bien des épisodes de chasses, relatées dans mes livres. J'ai tenu seulement, à cause de mon âge avancé, à mettre par écrit ces quelques notes pour que ma fille les conserve après moi. Si, par hasard, elle en tourne les pages, elle vivra les heureuses années qu'eut son père, fidèle à Saint-Hubert, et ces menus souvenirs pourront l'intéresser. La vénerie est une science et un art qui a son code. Tout bon disciple de Saint-Hubert doit s'y conformer, en suivre fidèlement les traditions et la devise « Huberto semper fidelis ».



SAILLARD

ARTICLES DE CHASSE, ARTICLES POUR CHIENS

2, rue Gounod - 75017 Paris - Tél. (1) 42.27.50.18

**LA CAMPAGNE, LA CHASSE, LE CHIEN, LA VÉNERIE,
"C'EST SAILLARD"**

SAILLARD BOUTIQUE S'AGRANDIT



VÉNERIE
TROMPES
Chasse à tir
Chien
Harnais d'attelage
Sellerie chasse

- Sportswear
- Hommes
- Femmes
- Enfants
- Cadeaux
- Bijoux